Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 139 (2013)

Heft: 22: Zinal-Grimentz

Vorwort: Chouette, un nouveau téléphérique

Autor: Perret, Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉDITORIAL CHOUETTE, UN NOUVEAU TÉLÉPHÉRIQUE



ussi surprenant que cela puisse paraître pour ceux qui, comme moi, sont pour ainsi dire nés les skis aux pieds, les domaines skiables de Zinal et de Grimentz sont à peine cinquantenaires. Avant la construction des premières installations à la fin des années 1960, Zinal est d'abord une station d'été, qui sert de point de départ à des excursions d'alpinistes. Au cours de ce demi-siècle, l'offre des deux stations s'est bien sûr considérablement développée. Accroissant sans cesse le confort et la capacité de leurs équipements, elles ont participé à la démo-

cratisation des sports d'hiver – sans qu'il soit possible de savoir dans quelle mesure cette démocratisation était volontaire ou subie.

Alors que les aspects environnementaux, notamment ceux en rapport avec l'impact sur le paysage, servent souvent d'obstacles – plus ou moins légitimes – au développement des stations de montagne, il est agréable de constater qu'il est encore possible de construire un téléphérique dans les Alpes suisses, dans des délais acceptables et sans porter des préjudices inacceptables. A cet égard, rendue possible par un intelligent dialogue fait de compromis avec les organisations environnementales, la prochaine mise en service de la cabine reliant le village de Grimentz au domaine de Sorebois accroît spectaculairement l'attractivité hivernale des deux stations, sans qu'on puisse reprocher à cette nouvelle infrastructure de péjorer la qualité du paysage alpin. Au contraire, il y a fort à parier que les futurs passagers sauront vite apprécier le nouveau point de vue forcément inédit qui leur sera offert sur le Val d'Anniviers depuis la cabine. Avec en outre la perspective de connaître ensuite le plaisir de dévaler la longue et splendide piste des Chamois qui relie les hauts de Sorebois à Grimentz.

Au-delà des réjouissances promises aux amateurs de ski, c'est le côté exceptionnel, voire magique, que revêt la construction d'un téléphérique que nous avons cherché à mettre en évidence dans notre dossier. Aléas de la météo, accès délicats aux chantiers et transports en hélicoptère, livraison et tirage de câbles de plus de trois kilomètres de long, franchissement spectaculaire d'obstacles naturels imposants, tout est au rendez-vous pour rendre fascinante la réalisation d'une telle installation.

Jacques Perret